



La Réunion au GITEX 2017

Offre d'Accompagnement NEXA

**SALON MAJEUR, 3ème AU MONDE DANS
LE SECTEUR DU NUMÉRIQUE**

Du 08 au 12 octobre 2017

DUBAI - ÉMIRATS ARABES UNIS



invest
REUNION

La Réunion au GITEX 2017

CE SALON D'ENVERGURE INTERNATIONALE METTANT À L'HONNEUR LES TECHNOLOGIES DU NUMÉRIQUE, OFFRE UN ESPACE D'AFFAIRES AUX ENTREPRISES. UNE LARGE PLACE SERA FAITE AUX RÉSEAUX 5G, SMART CITIES, IoT, RÉALITÉ VIRTUELLE/AUGMENTÉE ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE.

CET ÉVÉNEMENT INCONTOURNABLE EST ATTENDU PAR L'ENSEMBLE DES ACTEURS MONDIAUX DE LA FILIÈRE.

NEXA, l'Agence Régionale de Développement, d'Investissement et d'Innovation, propose aux entreprises réunionnaises d'exposer au Gitex 2017, sur le pavillon France et sous la bannière INVEST IN REUNION, en collaboration avec Business France.

Offre valable pour un minimum de 3 entreprises réunionnaises menant leurs activités dans les secteurs concernés.



08 - 12
OCT 2017
DUBAI WORLD TRADE CENTRE



QUELQUES CHIFFRES SUR LE MARCHÉ DU NUMÉRIQUE AUX E.A.U.

Le marché de la Tech aux Émirats Arabes Unis représente **5% du PIB**.

1,5 Mds USD dédiés à l'émergence d'incubateurs.

En 2015 **165 Mds USD** d'investissement annoncés dans les sciences, la technologie et l'innovation.

100 initiatives nationales concentrées autour de l'éducation, la santé, l'énergie, le transport, l'espace et l'eau.

Le GITEX en 2017 :

- # Plus de **147 000** visiteurs attendus
- # Plus de **4 400** exposants
- # **97** pays
- # **13** secteurs représentés



La Réunion au GITEX 2017

LES OBJECTIFS

- Valoriser le savoir-faire réunionnais en matière de technologies numériques
- Permettre aux entreprises réunionnaises de rencontrer les principaux acteurs du numérique de la zone Afrique du Nord et Moyen-Orient aux Émirats Arabes Unis
- Impulser une dynamique entre l'offre réunionnaise et la demande internationale

LA COMMUNICATION

- Documents de promotion économique du territoire
- Diffusion d'un communiqué de presse collectifs en amont et en aval du salon
- Insertion d'une mini présentation de l'entreprise dans le catalogue Business France et dans le Guide des Exposants Nexa
- Diffusion de l'événement sur les sites Internet Nexa et Invest in Reunion
- Cocktail de networking organisé par Business France
- Goodies

LA MISSION DE PROSPECTION COLLECTIVE (5 ENTREPRISES)

Rencontre avec :

- Le French Business Council à Dubai
- Le French Business Group à Abu Dhabi
- Un éventail de sociétés françaises implantées aux E.A.U.

Les objectifs :

- Se faire connaître des institutions facilitatrices locales ;
- Partager des retours d'expérience de sociétés françaises ayant réussi à se développer aux EAU.

PROGRAMME DE RENDEZ-VOUS INDIVIDUELS

Des rendez-vous avec des prospects présents au Gitex, aux Emirats Arabes Unis OU au Qatar + une mise en relation et une présentation de l'offre sur un pays complémentaire à choisir sur un pays de la zone Moyen-Orient.



08 - 12
OCT 2017
DUBAI WORLD TRADE CENTRE



La Réunion au GITEX 2017

Offre d'accompagnement valable pour un minimum de 3 entreprises réunionnaises menant leurs activités dans les secteurs concernés et éligibles à la mesure ACCME *

- # Transport aérien A/R La Réunion - Dubaï
- # Hébergement (6 nuits)
- # Transfert
- # Espace «La Réunion» (Internet, écran TV, espace B2B, signalétique, ...)
- # Mission de prospection collective
- # Programme de rendez-vous individuels
- # Accès aux conférences
- # Cocktail de réseautage (à confirmer)
- # Package « Fiches entreprise & cartes de visite territoriales »
- # Package « Documents de promotion économique »



08 - 12
OCT 2017
DUBAI WORLD TRADE CENTRE

*L'ACCME (Actions Collectives pour la conquête des marchés extérieurs) est une aide du FEDER pour les PME au sens de l'axe 3 de la fiche action des Programmes Opérationnels Européens 2014-2020, et dont le siège social est situé à La Réunion.

Les bénéficiaires doivent correspondre aux critères suivants : entreprises de production, transformation, conditionnement, façonnage et montage et de prestations de services aux registres légaux, hors secteur touristique.

Ne sont pas éligibles les PME exerçant leurs activités dans les secteurs exclus par le règlement de la Commission UE 1407/2013 du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne aux aides de minimis.

** Montant valable en cas d'éligibilité à la fois à la convention Business France-Ministère de l'Outre-Mer et à l'ACCME. Il correspond à l'offre forfaitaire que le participant s'engage à payer. NEXA facturera le candidat sur la base des coûts logistiques et techniques réellement supportés.

2982€ TTC MAX**



Pour plus d'informations, veuillez contacter le service Marketing Territorial de NEXA :

Tél : 0262 37 38 07

Mél : severine.latchoumaya@nexa.re



La Réunion au GITEX 2017

FORMULAIRE DE PARTICIPATION

Pour candidater, merci de nous transmettre les informations ci-dessous, ainsi que l'engagement signé :

La candidature ne sera considérée complète qu'à réception de l'ensemble des pièces.



08 - 12
OCT 2017
DUBAI WORLD TRADE CENTRE

VOTRE ENTREPRISE

IDENTITÉ

- Raison sociale
- Nom et prénom du dirigeant
- Adresse société
- E-mail société
- Coordonnées du contact salon

ACTIVITÉ

- Description de l'offre, de la stratégie d'entreprise, notamment à l'export

VOTRE PARTICIPATION AU SALON*

OBJECTIFS

- Vos objectifs de participation au GITEX 2017
- Les produits et/ou services que vous souhaitez y vendre

VOS OUTILS DE COMMUNICATION

- Contenu des cartes de visite
nom, prénom, société, tél, courriel, site Internet
- Texte commercial pour la fiche entreprise
minimum de 250 mots et maximum de 300 mots
- Logo en haute définition (.eps ou .ai)
- Photos en haute définition pour la fiche entreprise
projet, produits, dirigeant

*** Votre participation implique l'acceptation des conditions de participation aux salons sous la bannière INVEST IN REUNION (voir page suivante).**

Je soussigné (e)
Représentant légal de la société.....
M'engage à respecter les conditions de participation établies par NEXA et à m'acquitter du montant facturé par NEXA sur la base des frais engagés, dans la limite de€ TTC.

Date, signature et cachet :



La Réunion au GITEX 2017



08 - 12
OCT 2017
DUBAI WORLD TRADE CENTRE

RÈGLEMENT DE PARTICIPATION AUX ÉVÉNEMENTS INVEST IN REUNION

Article 1

En confirmant sa candidature pour une participation à une délégation « INVEST IN REUNION », tout organisme ou individu s'engage à avoir pris connaissance des termes du présent règlement et à les respecter.

Confirmation de l'inscription

Article 2

La constitution des délégations « INVEST IN REUNION » est étroitement liée aux objectifs et critères de sélection inscrits à l'appel à candidature le cas échéant. Ne pourront faire partie de la délégation que les candidats ayant transmis à NEXA, dans les délais inscrits à l'appel à candidature, le dossier de candidature dûment complété, accompagné des différents éléments demandés. Les candidats retenus en seront informés par NEXA.

NEXA se réserve le droit de sélectionner les entreprises qui formeront les délégations « INVEST IN REUNION ».

Participation aux délégations INVEST IN REUNION

Article 3

Chaque organisme ou individu s'engage en toute responsabilité à prendre connaissance et à respecter les conditions de participation relatives à l'événement pour lequel il se porte candidat.

Article 4

Chaque organisme ou individu s'efforcera de respecter et de relayer l'esprit territorial de la démarche vis-à-vis de tout interlocuteur de la délégation, et d'être en mesure :

- de valoriser le territoire de La Réunion auprès des visiteurs du stand
- d'explicitier la nature et les objectifs de la démarche INVEST IN REUNION ;
- de connaître et de valoriser les autres membres de la délégation, d'orienter vers ces derniers les visiteurs intéressés ;
- de relayer les diverses informations et demandes de contacts vers les membres de la délégation concernés.

Éléments transmis dans le cadre de l'opération

Article 5

Sans mention de leur part, chaque membre des délégations INVEST IN REUNION autorise le service Marketing Territorial de NEXA à utiliser les éléments transmis dans le cadre de participation aux opérations « INVEST IN REUNION ». NEXA s'engage à utiliser ces éléments dans le cadre de ses missions de valorisation économique internationale de La Réunion.

Quelques exemples d'utilisations :

- mise en ligne des « fiches entreprises » ou d'autres supports de communication produits ;
- utilisation des photos transmises pour réalisation de supports de promotion économique ;
- transmission des informations contenues sur la fiche de valorisation réalisée dans le cadre de l'opération dans le cadre des missions de marketing territorial de NEXA.

Article 6

Tout membre des délégations INVEST IN REUNION donne son accord de principe quant à la communication à NEXA d'informations relatives au bilan de l'opération. NEXA s'engage à n'utiliser les informations de nature commerciale et financière qu'à des fins d'évaluation du dispositif, ainsi qu'à les traiter de manière anonyme. Sur indication explicite de l'intéressé, NEXA s'engage à traiter également de manière anonyme les autres informations indiquées.

Article 7

Dans le cadre exclusif des opérations menée par NEXA, tout membre des délégations INVEST IN REUNION autorise NEXA à effectuer ou à faire effectuer par toute personne de son choix la reproduction, la duplication, la diffusion et la communication au public des photographies ou vidéos mettant en scène les délégations à usage interne ou externe à NEXA et pour tout support médiatique (publicitaire, promotionnel et d'information). Cette cession de droit d'utiliser l'image est consentie à titre gratuit.

Expédition de matériel de démonstration / de dégustation

Article 8

Les entreprises retenues pour former la délégation INVEST IN REUNION ont la possibilité de faire envoyer sur le salon du matériel de démonstration / dégustation. NEXA se réserve le choix du prestataire défini pour le transit et facturera l'entreprise sur la base de 50% du coût supporté. Sont concernés uniquement les exemplaires de démonstration ou de dégustation, non destinés à être vendus. Les entreprises qui décideront de faire appel à ce service s'engagent donc à ne pas commercialiser les produits expédiés sur place. La prise en charge à 50% du fret concerne à cet effet un transport aller-retour. En cas de non-respect de cette clause et de vente du matériel de démonstration sur place, 100% du coût du fret sera alors refacturé à l'entreprise.

Date, signature et cachet :





invest in
REUNION

